

Formation

Accessibilité

Risque sanitaire

Énergie

Développement Durable

accèssavoir



2012

ACCESSAVOIR est un organisme de formation professionnelle depuis 6 ans, filiale du groupe OPTIMETRIE.

Il forme les équipes et collaborateurs des services sur les thèmes de l'accessibilité, de la prévention des risques sanitaires, de l'énergie et du développement durable partout en France.

Le parti pris de notre organisme est celui de la mise à jour permanente des contenus en fonction de l'actualité réglementaire mais également de l'expérience de nos responsables de programme. En effet, ces derniers, dans le cadre de leur activité professionnelle, sont en contact permanent avec les clients. Ils confrontent leurs connaissances à la mise en application pratique et les ajustent aux besoins des Maîtres d'Ouvrage.

Nos formations incluent ainsi des études de cas et mises en pratique basées sur des situations concrètes rencontrées tout au long des missions.

Au travers de ce catalogue, vous découvrirez les différents programmes proposés. Bien entendu, ces programmes peuvent être personnalisés tant sur leur contenu que sur leur durée pour répondre au mieux à vos objectifs spécifiques de formation.

Toute l'équipe d'ACCESSAVOIR est à votre service.
N'hésitez pas à nous contacter !

Jean-Pierre SERRUS

www.accessavoir.fr
contact@accessavoir.fr



SOMMAIRE

Accessibilité

Accessibilité et Qualité du service aux usagers

ACCES1	Accessibilité et développement durable	P 6
ACCES2	Comment procéder après les diagnostics d'accessibilité ?	P 7
ACCES3	Accessibilité des ERP : réglementation, diagnostic et amélioration	P 8
ACCES4	Mettre en oeuvre une stratégie d'amélioration de l'accessibilité des batiments d'habitation collectifs	P 9
ACCES5	Optimiser l'accueil des usagers en situation de handicap	P 10

Risque sanitaire

Maîtrise du risque sanitaire

LEG1	Prévenir le risque légionellose lié aux réseaux d'eau chaude sanitaire	P 11
LEG2	Prévenir le risque légionellose lié aux tours Aéroréfrigérantes (TAR ICPE 2921)	P 12
LEG3	Réglementation et gestion documentaire sur la maîtrise du risque légionellose	P 13

Énergie

Efficacité énergétique

ENR1	Optimiser ses achats d'énergie	P 14
ENR2	Réaliser son propre diagnostic énergétique	P 15
ENR3	Maîtriser sa facture énergétique en serre horticole	P 16

Développement Durable

Émission de CO₂ , Plan Climat et Environnement

DD1	Réduire les émissions de gaz à effet de serre : agir pour 2020	P 17
DD2	Mettre en oeuvre un Plan Climat Énergie Territorial (PCET)	P 18

Développement Durable et collectivité

DD3	Qu'est-ce que le développement durable ?	P 19
DD4	Techniques d'animation et de concertation : une valeur ajoutée sur les projets	P 20
DD5	ISO 26000 : Intégrer une démarche d'amélioration continue	P 21
DD6	Agenda 21 : Faire vivre un plan d'action développement durable	P 22
DD7	Gestes éco responsables	P 23

Les responsables de programme

ACCESSIBILITÉ

- Nicolas **VIREY**
- Vincent **ARNOUX**

Directeurs de la Société ACCESMETRIE, Nicolas et Vincent conseillent depuis plus de 7 ans les collectivités, institutionnels et grandes entreprises dans leurs démarches d'amélioration de l'accueil et de l'accessibilité des ERP, de la voirie, des lieux de travail et des bâtiments d'habitation collectifs. Ils animent de nombreuses sessions de formation depuis plus de 4 ans.

RISQUE SANITAIRE

- Raymond **LAPIQUIONNE**

Responsable du pôle Maîtrise des Risques Sanitaires de la société AD3E, Raymond accompagne de nombreuses structures sociales, médico-sociales, entreprises et collectivités dans leur politique de prévention et surveillance des risques de contamination dans les réseaux d'eau chaude sanitaire et les tours aérorefrigérantes.

ENERGIE

- Gérard **MONTAIGUT**

De 1994 à 2004, Fondateur Dirigeant de la société de conseil C3E spécialisée dans la gestion énergétique et la prévention légionellose. Depuis 2005, il est directeur commercial de la société AD3E. Gérard possède une expérience de plus de 25 ans dans la gestion énergétique et les programmes d'économie d'énergie.

- Matthieu **LEGER**

Responsable du pôle Efficacité Energétique, Matthieu coordonne et valide les missions Energie de la société AD3E auprès des clients entreprises et collectivités. Il participe à l'élaboration de l'état des lieux (relevés et mesures), des préconisations d'investissements, des chiffrages de travaux, des solutions éventuelles d'énergies renouvelables. Il rédige et commente les rapports et synthèses.

DEVELOPPEMENT DURABLE

- Peggy **NADAU**

Diplômée en Master 2 Conseil en management du développement durable de l'Université du Québec à Montréal, Peggy Nadau est reconnue pour ses compétences et son expérience en matière d'accompagnement de démarches de prise en compte de la dimension environnementale des projets.

Elle intervient sur les thèmes du développement durable pour le compte de nombreux clients entreprises ou collectivités.

- Alexandre **BOTTAI**

Diplômé de l'ADEME Conseiller Professionnel Bilan Carbone® (dont module 3 - Territoire),

Alexandre a dirigé la société Actions et CO2 avant de rejoindre le groupe Optimétrie. Il accompagne la réalisation de Bilan Carbone® et de plan climat énergie Territoire en concertation avec les équipes énergie chez AD3E.

Pour nous contacter :

Accessavoir - Groupe OPTIMETRIE

2 bis boulevard de la paix

13640 la Roque d'Anthéron

Téléphone : 04 42 90 43 60 - 04 42 59 68 06

Fax : 04 42 50 47 69

contact@accessavoir.fr

www.accessavoir.fr

Assister le Maître d'Ouvrage

Durée : 1 jour

Tarif : 350€ HT*

Accessibilité et développement durable

Code : ACCES1

Objectifs

- **Identifier les enjeux de l'accessibilité des personnes handicapées** dans le contexte global du développement durable
- **Connaître une démarche simple d'intégration** de l'accessibilité
- **Identifier les avantages et inconvénients** de sa mise en œuvre

Cible

- Directeur Technique, Directeur Immobilier, Architecte
- Responsable de patrimoine, Responsable des Services Généraux
- Maître d'Ouvrage, Maître d'Oeuvre...

Programme

L'accessibilité et l'usage, partie intégrante de la dimension sociale du Développement Durable

- L'accessibilité des personnes handicapées, exigence sociale ou obligations réglementaires
- Le pilier social du développement durable
- Les références dans la loi du Grenelle 2

Les exigences réglementaires pour les ERP

- Efficacité énergétique
- Accessibilité pour tous
- Empreinte environnementale
- Prévention des risques pour les usagers

Démarche pratique

- Cas particulier d'Optimisation entre accessibilité / usage d'un bâtiment maîtrise de l'énergie et bilan carbone
- Exemples de mise en œuvre
- Avantages et inconvénients de la mise en œuvre
- Les premiers pas

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Exposés théoriques
- Étude des cas
- Présentation power point
- Analyse des pratiques des participants et débats
- Livret pédagogique-mémento

Responsables du programme : Nicolas VIREY

Comment procéder

Après les diagnostics d'accessibilité ?

Durée : 1 jour

Tarif : 350€ HT*

Code : ACCES2

Objectifs

- **Identifier les enjeux de la mise en application de la réglementation** pour les ERP existants et la voirie existante
- **Mettre en place une démarche pour réussir** le rendez-vous de 2015
- **S'appuyer sur** des cas pratiques et concrets

Cible

- Directeur Technique, Responsable de patrimoine
- Responsable des Services Généraux
- Maître d'Ouvrage, Maître d'Oeuvre...

Programme

Le rendez-vous du 1^{er} janvier 2015

- L'accessibilité des personnes handicapées, exigence sociale ou obligations réglementaires
- Les rendez-vous de la réglementation issue de la loi du 11 février 2005 diagnostic d'accessibilité et travaux d'amélioration
- La nécessité d'agir vite et bien à partir des diagnostics

Mise en place d'une démarche d'amélioration

- Réalisation d'un état des lieux à partir des différents diagnostics réalisés
- Programmation technique détaillée des travaux à engager
- Concertation pour définir les priorités du plan pluriannuel
- Assistance pour la mise en oeuvre du plan

Démarche pratique

- Cas particulier d'Optimisation entre diagnostic, plan d'actions, et accompagnement de la maîtrise d'ouvrage
- Exemples d'assistance à la maîtrise d'ouvrage
- Avantages et inconvénients
- Les premiers pas

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Exposés théoriques
- Étude des cas
- Présentation power point
- Analyse des pratiques des participants et débats
- Livret pédagogique-mémento

Responsables du programme : Vincent ARNOUX

Accessibilité des ERP

Durée : 2 jours

Tarif : 700€ HT*

Réglementation, diagnostic et amélioration

Code : ACCES3

Objectifs

- **Maîtriser les obligations réglementaires de mise en accessibilité**
- Pour les ERP existants : **prévoir la mise en accessibilité en évaluant les solutions techniques et financières**
- Pour les ERP neufs et en cours de rénovation : **intégrer la composante accessibilité aux différents stades d'un projet**

Cible

- Directeur Technique, Responsable de patrimoine
- Responsable des Services Généraux, Maître d'Ouvrage, Maître d'Oeuvre...

Programme

Définition des différents types de déficiences et handicaps

- Liens entre déficience, handicap et accessibilité

Les évolutions réglementaires de l'accessibilité des ERP

- Les apports de la loi du 11/02/2005
- Les textes et nouvelles obligations réglementaires
- Les diagnostics à établir
- Le cas des locaux spécifiques : équipements sportifs, lieux de spectacles...

Contrôles et sanctions

- La sous-commission « accessibilité » et son rôle
- La place et le rôle des commissions communales pour l'accessibilité
- L'attestation d'accessibilité : quand et par qui ?
- Les contrôles a priori et à l'ouverture pour les ERP
- Quid des possibilités de dérogation ? Les sanctions prévues

Présentation d'une méthode de diagnostic accessibilité d'un ERP existant

- Le référentiel d'accessibilité des ERP
- Etat des lieux et préconisations

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Exposés théoriques
- Étude in situ de la méthode
- Présentation power point
- Analyse des pratiques des participants et débats
- Livret pédagogique-mémento

Responsables du programme : Nicolas VIREY

Mettre en œuvre une stratégie d'amélioration de l'accessibilité d'un

Parc de Bâtiments d'Habitation Collectifs (BHC)

Durée : 2 jours

Tarif : 700€ HT*

Code : ACCES4

Objectifs

- Être capable de gérer avec efficacité les aspects relationnels
- Appréhender les situations d'accueil et adapter son comportement aux différentes personnes et situations
- Donner la meilleure image de soi-même, du service et de la Collectivité

Cible

- Collaborateurs des Services Techniques
- Chargés d'opérations

Programme

Handicap et accessibilité : réalité et cadre législatif

- Présentation de la diversité des handicaps et lien entre situation de handicap de la personne et accessibilité des lieux
- Présentation générale de la loi du 11 février 2005 et de ses principaux volets : formation, emploi, citoyenneté ...
- Zoom sur le titre IV de la loi consacrée à l'accessibilité

Réglementation accessibilité pour le cadre bâti

- Cadre général
- Réglementation spécifique aux bâtiments d'habitation
- Cohérence de la chaîne de déplacement
- Les dérogations

Les outils de la stratégie

- Questionnaire simple de diagnostic spécifique et adapté
- Outil de synthèse du questionnaire
- Le référentiel d'accessibilité et son utilisation
- Potentiel d'amélioration d'un parc et planification : exemple de synthèse
- Sur plans et photos, les stagiaires réalisent l'étude spécifique accessibilité

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Exposés théoriques
- Étude in situ de la méthode
- Présentation power point
- Analyse des pratiques des participants et débats
- Livret pédagogique-mémento

Responsables du programme : Vincent ARNOUX

Optimiser

l'accueil des usagers en situation de handicap

Durée : 1 jour

Tarif : 350€ HT*

Code : ACCES5

Objectifs

- **Être capable de gérer avec efficacité** les aspects relationnels
- **Appréhender les situations d'accueil** et adapter son comportement aux différentes personnes et situations
- **Donner la meilleure image** de soi-même, du service et de la Collectivité

Cible

- Les agents en relation avec les usagers

Programme

Définitions des notions de handicap

- Le handicap : contexte historique
- Définition des notions de déficience, incapacité et désavantage
- Le PPH Processus de Production du Handicap
- Caractéristiques des différentes déficiences
- Conséquences en matière d'accessibilité

Les droits des personnes handicapées

- Qui est concerné ? • Évolution des droits des personnes handicapées
- Présentation générale de la loi du 11 février 2005 et rappel historique

Les règles générales en matière d'accueil

- Les deux dimensions de l'accueil des personnes handicapées : conditions « physiques », conditions « comportementales »
- Accessibilité des lieux, des aménagements et de l'information
- Notions de base en matière de comportement quelle que soit la nature du handicap

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Exposés théoriques
- Analyse des pratiques des participants et débats
- Présentation power point
- Jeux de rôle et mise en situation

Responsables du programme : Nicolas VIREY

Prévenir le risque légionellose

Eau chaude sanitaire

Durée : 1 jour

Tarif : 350€ HT*

Code : LEG1

Objectifs

- **Connaître la réglementation**
- **Identifier les facteurs favorables au développement**
- **Maîtriser l'évolution de la réglementation et ses incidences**
- **Comprendre l'importance de la traçabilité du carnet sanitaire**
- **Identifier la fréquence et le rôle de l'autocontrôle par analyses**
- **Être capable de choisir un traitement préventif ou curatif**

Cible

- Personnel des Services Techniques de l'établissement

Programme

Données Générales

- Historique de la maladie légionellose
- Caractéristiques, symptômes
- Biologie de la bactérie (facteurs favorables à son développement)

Réglementation

- L'environnement réglementaire (réglementation et recommandations)
- Recommandations et notions de responsabilité

Conception des réseaux et analyses des risques

- Règles de conception des installations
- Savoir identifier les risques liés à son installation

Contrôle analytique

- Elaboration d'un plan d'échantillonnage
- Interprétation des analyses
- Traitements curatifs et préventifs

Elaboration d'un plan d'entretien et de surveillance

- Optimiser son carnet sanitaire
- Application des procédures d'entretien comme prévues dans le carnet sanitaire
- Importance de la traçabilité des actions menées
- Rôle de l'entretien
- Mettre en place un protocole de vigilance légionelles et cas de légionellose
- Définir les protocoles de gestion de crise
- Préparer une visite d'inspection des autorités de tutelles

Responsable du programme : Raymond LAPIQUIONNE

Prévenir le risque légionellose

Tours AéroRéfrigérantes (TAR)

Durée : 1 jour

Tarif : 350€ HT*

Code : LEG2

Objectifs

- **Former le personnel** intervenant sur les TAR
- **Interpréter la réglementation des ICPE**
- **Définir les documents de traçabilité** réglementaires et obligatoires

Cible

- Personnel intervenant sur les installations
- Opérateurs techniques
- Responsable d'exploitation

Programme

Données Générales

- Historique de la maladie légionellose
- Caractéristiques, symptômes
- Biologie de la bactérie (facteurs favorables à son développement)

Réglementation

- Réglementation (arrêtés ministériels du 13/12/04, rubrique 2921 des ICPE du 01/12/04)
- Recommandations et notions de responsabilité

Conception des réseaux de refroidissement et analyses des risques

- Conception des installations (TAR en circuit ouvert ou fermé)
- Savoir identifier les risques liés à son installation
- Elaboration de l'Analyse Méthodique des Risques

Elaboration d'un plan d'entretien et de surveillance

- Elaboration d'un plan d'échantillonnage bactériologique et physico-chimique
- Interprétation des analyses (objectifs cibles et seuils)
- Traitements curatifs et préventifs
- Le carnet de suivi : procédures de maintenance et élaboration des fiches de suivi
- Protection du personnel lors des interventions (EPI)
- Importance de la traçabilité des actions menées
- Définir les protocoles de gestion de crise
- Le bilan périodique
- Préparer le contrôle réglementaire

Responsable du programme : Raymond LAPIQUIONNE

Réglementation et gestion documentaire

sur la maîtrise du risque légionellose

Durée : 1 jour

Tarif : 350€ HT*

Code : LEG3

Objectifs

- **Maîtriser la réglementation** relative à la prévention du risque de légionellose
- **Identifier les obligations des exploitants** de sites équipés d'installations à risque

Cible

- Exploitants d'installations à risque

Programme

Données Générales

- Historique de la maladie légionellose
- Caractéristiques, symptômes
- Biologie de la bactérie (facteurs favorables à son développement)

Conception d'une installation

- Définition d'une installation à risque

Réglementation

- Analyse de l'environnement réglementaire
- Obligation des exploitants d'installations à risque
- Organiser l'équipe en charge de la prévention du risque légionellose
- Interprétation des analyses légionelles

Gestion documentaire

- Organiser la traçabilité de la prévention du risque légionellose (carnet sanitaire/carnet de suivi)
- Utilisation des fiches d'enregistrement
- Procédures de gestion de crise
- Communication avec les autorités de tutelle
- Cas pratiques

Responsable du programme : Raymond LAPIQUIONNE

Optimiser

ses achats en énergie

Durée : 1 jour

Tarif : 350€ HT*

Code : ENR1

Objectifs

- **Connaître les modalités** de l'achat d'énergie et de prestations
- **Apprécier les avantages et inconvénients** des contrats en cours et à venir
- **Évaluer les conséquences des choix** face à la stratégie adoptée

Cible

- Directeurs des Services Techniques
- Directeur des achats
- Responsable de la gestion énergétique

Programme

Les acteurs par type d'énergie

- Électricité
- Gaz naturel
- Gaz propane

Les différents tarifs par énergie

- Réglementés
- Dérégulés

Exemples de contrats

L'évolution du prix des énergies et les perspectives à venir

Comment préparer un changement de contrat et de fournisseur ?

- Profil de consommation
- Historique des besoins

Les paramètres à intégrer dans le futur contrat

- Durée
- Pénalités
- Critère d'évolution des prix

Responsables du programme : Gérard MONTAIGUT et Matthieu LEGER

Réaliser

son propre diagnostic énergétique

Durée : 1 jour

Tarif : 350€ HT*

Code : ENR2

Objectifs

- **Connaître les éléments nécessaires** pour réaliser un diagnostic énergétique
- **Identifier la démarche d'audit**

Cible

- Responsables Techniques, Responsable énergie
- Responsable qualité, sécurité, environnement
- Chargé de maintenance

Programme

Enjeux du diagnostic énergétique

- Contexte réglementaire
- Enjeu économique
- Dimension environnementale

Analyse d'un cas concret de diagnostic énergétique

Phases spécifiques

- État des lieux (relevés)
- Analyse de données
- Préconisations et chiffrage
- Scénario

Plan d'actions et suivi

- Mettre en œuvre les décisions
- Organiser le suivi dans la durée

Responsables du programme : Gérard MONTAIGUT et Matthieu LEGER

Maîtriser

sa facture énergétique en serre horticole

Durée : 1 jour

Tarif : 350€ HT*

Code : ENR3

Objectifs

- L'identification des postes de consommations et des dérives
- La rationalisation des dépenses énergétiques
- La proposition de plan d'amélioration

Cible

- Directeurs des Services Techniques
- Directeur des achats
- Responsable de la gestion énergétique

Programme

Optimisation des conditions d'achats de l'énergie :

- Méthode de calcul de ratios, sites internet EDF, GDF...
- Analyse de tickets de combustion

Approche thermique et énergétique des moyens existants :

- Serre verre, double paroi gonflable, simple plastique
- Chaudières, générateur air chaud
- Écrans thermiques, tablettes basse température, aérothermes
- Ouvrants, brasseurs d'air

Efficacité et adaptation de la régulation aux spécificités de l'exploitation :

- Thermostats d'ambiance, gestion technique centralisée
- Présentation des systèmes de gestion (maîtrise des dépenses)
- Condenseur, isolations, régulation...

Possibilités et intérêt des énergies de substitution :

- Bois, Pompe à chaleur, puits canadien

Réflexion et analyse des possibilités qui s'offrent aux stagiaires :

- Audit d'une structure (serre, chaufferie, régulation ...)
- Calcul et analyses des données existantes
(rendement de combustion, comptage, condition d'achats, bilan thermique, consommation...)
- Réflexion et quantification des actions envisageables

Responsables du programme : Gérard MONTAIGUT et Matthieu LEGER

Agir pour 2020

Réduire les émissions de gaz à effet de serre

Durée : 1 jour

Tarif : 350€ HT*

Code : DD1

Objectifs

- Identifier les enjeux
- Faire le point sur la réglementation en vigueur ou en préparation
- Comment intégrer une démarche de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre dans sa politique (collectivité) ou dans sa stratégie de développement (entreprise) ?
- Comment réduire sa dépendance énergétique aux vues des crises énergétiques qui s'annoncent ?

Cible

- Direction, Responsable communication
- Élus, toute personne en charge de l'environnement de la collectivité.

Programme

Rappel :

- Le réchauffement climatique – causes et conséquences
- Les gaz à effet de serre
- Les enjeux climatiques et énergétiques

Qu'est ce qu'un Bilan Carbone® ?

- Bilan Carbone® entreprises
- Bilan Carbone® collectivités : « Patrimoine et services » et «Territoire»
- Avantages et inconvénients de la mise en œuvre
- Les premiers pas

Pourquoi un Bilan Carbone® ?

- Enjeux
- Objectifs
- Le plan d'actions

Les différentes étapes du Bilan Carbone® et méthodologie.

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Exposés théoriques
- Analyse des pratiques des participants et débats
- Présentation power point

Responsable du programme : Alexandre BOTTAI

Mettre en oeuvre un

Plan Climat Énergie Territorial (PCET)

Durée : 1 jour

Tarif : 350€ HT*

Code : DD2

Objectifs

- **Identifier les enjeux**
- **Faire le point sur la réglementation** en vigueur ou en préparation
- **Évaluer le niveau d'engagement** dans ma collectivité
- **Connaître les étapes de la mise en oeuvre d'un PCET**

Cible

- Élus et agents des collectivités et territoires de projet envisageant d'élaborer un plan climat énergie territorial.

Programme

Qu'est ce qu'un Plan Climat Énergie Territorial ?

- Qu'est ce qu'une démarche territoriale de Développement Durable ?
- Quels sont les enjeux politiques ?
- Comment évaluer cette démarche en termes d'organisation interne, d'actions, de participation et de financement ?

Articuler les projets des territoires :

- Quel territoire constitue l'échelle la plus pertinente ?
- Comment articuler les projets des territoires et partager des actions au regard des compétences des collectivités ?

Quelles sont les étapes de la mise en oeuvre d'un Plan Climat ?

Construire collectivement le PCET :

- Analyse de la vulnérabilité du territoire
- Diagnostics préalables (Bilan Carbone®)
- Mobiliser les acteurs du territoire
- La mise en oeuvre du Plan Climat

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Exposés théoriques
- Étude de cas
- Analyse des pratiques des participants et débats
- Présentation power point

Responsable du programme : Alexandre BOTTAI

Sensibilisation

Durée : 1 jour

Tarif : 350€ HT*

Qu'est-ce que le développement durable ?

Code : DD3

Objectifs

- **Comprendre les concepts de développement durable**
- **Repérer les finalités du développement durable**
- **Savoir définir comment ou pourquoi** le développement durable peut être opérationnalisée au sein de la collectivité

Cible

- Comité de Direction et Responsables
- Ensemble du personnel de la collectivité
- Responsables Opérationnels et Managers...

Programme

Le développement durable : définition, historique et principes fondamentaux

- Du concept à la réalité
- Dynamique ou ancrage
- Pourquoi le DD a le vent en poupe ?

Définition du management durable

- Appréhender l'approche systémique
- La gouvernance
- Le processus de décision
- La responsabilité sociétale

Les enjeux des acteurs

- Les parties prenantes
- Cartographie des instances
- Le projet en action

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Exposés théoriques
- Présentation power point
- La pédagogie active est fondée sur des exposés et la résolution de cas concrets pour une application facilitée
- Les participants travailleront en équipe sur des questions, des cas et des exemples de management appliqués à des cas concrets sur la thématique abordée

Responsable du programme : Peggy NADAU

Une valeur ajoutée sur les projets

Techniques d'animation et de concertation

Durée : 1 jour

Tarif : 350€ HT*

Code : DD4

Objectifs

- **Comprendre les enjeux de l'animation et de la concertation**
- **Évaluer les savoir-être, savoir-faire et savoirs** à mettre en valeur
- Mettre en pratique **quelques techniques d'animation et concertation**

Cible

- Comité de Direction et Responsables
- Responsables Opérationnels et Managers...
- Pilote de projet, Responsable de Développement Durable

Programme

Qu'est-ce que la concertation ?

- Historique, définitions et terminologie
- La définition des parties prenantes
- Enjeux pour les projets

Comprendre les principes de l'animation et de la concertation

- Les savoir-être
- Les savoir-faire
- Les connaissances de la communication interpersonnelle

Les premiers pas : des exemples de la mise en oeuvre de techniques

- Travaux préparatoires à la concertation
- Questionnaires entretiens, réunions et ateliers
- cas pratique : Restitution et pistes d'amélioration

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Exposés théoriques
- Étude de cas
- Analyse des pratiques des participants et débats
- Présentation power point

Responsable du programme : Peggy NADAU

ISO 26000

la démarche d'amélioration continue

Durée : 1 jour

Tarif : 350€ HT*

Code : DD5

Objectifs

- **Identifier les enjeux** de cette nouvelle norme
- **Connaître les modalités d'application**
- **Identifier les avantages et inconvénients** de sa mise en œuvre

Cible

- Comité de Direction et Responsables
- Responsables Opérationnels et Managers...

Programme

Qu'est-ce que l'ISO 26000 ?

- La première norme du 4ème type
- Une norme internationale de développement durable
- Est-elle certifiable ?

Son contenu et ses contours

- Des exemples de sa mise en œuvre
- Avantages et inconvénients de sa mise en œuvre
- Les premiers pas

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Exposés théoriques
- Étude de cas
- Analyse des pratiques des participants et débats
- Présentation power point

Responsable du programme : Peggy NADAU

Agenda 21

Durée : 1 jour

Tarif : 350€ HT*

Faire vivre votre plan d'action dans la collectivité

Code : DD6

Objectifs

- **Que peut-on en attendre ?** Quels sont **les enjeux pour ma collectivité ?**
- **Quelles finalités ? Quels moyens associés ?**
- **Quels points d'achoppement** et quels moyens de les appréhender ?
- **Quelle démarche, quel calendrier et quelles modalités ?**

Cible

- Conseillers municipaux, élus territoriaux, DGS
- Toute personne impliquée dans **le projet Agenda 21** du territoire

Programme

Principes du Développement Durable et de la gouvernance

Qu'est-ce qu'un agenda 21 local ?

- Définition
- Cadre politique
- Cadre législatif, incitatif

Pourquoi un agenda 21 local pour ma collectivité ?

- Enjeux
- Objectifs
- Mobilisation

Comment décider, mettre en œuvre et faire vivre l'Agenda 21 de mon territoire – données méthodologiques générales

- Qui fait quoi : partenaires en interne et en externe
- Le processus décisionnel : travail, pilotage, décision
- Quels moyens (humains, financiers, politiques) ?
- Quel calendrier ?

Étude de cas

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Exposés théoriques
- Étude de cas
- Analyse des pratiques des participants et débats
- Présentation power point

Responsable du programme : Peggy NADAU

Gestes éco responsables

Durée : 1 jour
Tarif : 350€ HT*
Code : DD7

Objectifs

- **Sensibiliser le personnel aux principes et enjeux** du développement durable dans la vie de tous les jours et **au sein de votre établissement**
- **Comprendre les bénéfices** d'une démarche éco-responsable
- Apprendre à **mettre en oeuvre des gestes éco-citoyens**

Cible

- L'ensemble du personnel de l'établissement

Programme

Principes et enjeux du développement durable

- Notion d'empreinte écologique
- Nos gestes au quotidien
- acteur de changement

Groupes de travail thématiques

- Transport
- Énergie
- Ressources eau / déchets / biodiversité
- Consommation responsable

Les éco-gestes

- Mes éco-gestes au travail
- Mes éco-gestes à la maison
- Réflexion individuelle et collective

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Exposés théoriques
- Étude de cas
- Analyse des pratiques des participants et débats
- Présentation power point

Responsable du programme : Alexandre BOTTAI

PLANNING DES STAGES 2012

code	session 2012	lieux
ACCES1	21 février 2012	Paris, Toulouse
ACCES2	17 avril 2012	Paris, Toulouse
ACCES3	12 juin 2012	Paris, Toulouse
ACCES4	18 septembre 2012	Paris, Toulouse
ACCES5	20 novembre 2012	Paris, Toulouse
LEG1	4 avril 2012 19 septembre 2012	Paris, Toulouse
LEG2	23 mai 2012 17 octobre 2012	Paris, Toulouse
LEG3	20 juin 2012 21 novembre 2012	Paris, Toulouse
ENR1	30 mai 2012	Paris, Toulouse
ENR2	20 juin 2012	Paris, Toulouse
ENR3	18 septembre 2012	Paris, Toulouse
DD1	21 mars 2012	Paris, Toulouse
DD2	10 octobre 2012	Paris, Toulouse
DD3	28 février 2012	Paris, Toulouse
DD4	29 mai 2012	Paris, Toulouse
DD5	20 septembre 2012	Paris, Toulouse
DD6	7 novembre 2012	Paris, Toulouse
DD7	6 juin 2012	Paris, Toulouse

Participation stage inter-entreprises

Dans le cas où le nombre de participants à un stage serait jugé pédagogiquement insuffisant, **ACCESSA VOIR** se réserve le droit d'ajourner ce stage au plus tard 5 jours avant la date prévue.

Les frais d'inscription préalablement réglés seront alors entièrement remboursés.

Bulletin d'inscription

Déclaration d'activité enregistrée sous le
n° 93131182613 Préfecture des Bouches du Rhône

Retournez à ACCESSAVOIR

2bis bd de la Paix 13640 La Roque d'Anthéron.

par courrier, fax (04 42 50 47 69) ou email (contact@accessavoir.fr)

Ce bulletin doit être dûment complété :
il est indispensable à la bonne gestion de votre dossier

CHOIX DU STAGE : merci de cocher le code correspondant ci dessous

ACCES 1	ACCES 2	ACCES 3	ACCES 4	ACCES 5	LEG 1	LEG 2	LEG 3	ENR 1	ENR 2	ENR 3	DD 1	DD 2	DD 3	DD 4	DD 5	DD 6	DD 7
p6	p7	p8	p9	p10	p11	p12	p13	p14	p15	p16	p17	p18	p19	p20	p21	p22	p23

merci de cocher la case suivante pour un stage intra-entreprise
montant du stage : €HT

PARTICIPANT :

Nom/Prénom :

Fonction :

Téléphone : Fax :

e-mail :@.....

SOCIETE ou ORGANISME :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Fax :

e-mail :@.....

Effectif de l'entreprise : Code NAF :

N° SIRET :

Responsable formation : M. Mme. Mlle :

Au sein de la société, le dossier est suivi par M. Mme Mlle :

Adresse de facturation - Si différente :

Société ou organisme :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

cachet et signature

la signature de ce bulletin signifie acceptation
sans réserve des conditions générales de ventes

Toute inscription est soumise aux conditions générales de vente et participation d'**ACCESSAVOIR** rappelées ci-dessous.

Sauf dérogation formelle et expresse d'**ACCESSAVOIR**, ces conditions prévalent sur toute autre.

L'entreprise cliente déclare les accepter sans réserve.

Le règlement du prix du stage est à effectuer à l'inscription, comptant sans escompte à l'ordre d'**ACCESSAVOIR**.

Tout paiement intervenant postérieurement à la date d'échéance figurant sur nos factures donnera lieu à des pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

ACCESSAVOIR se réserve le droit de disposer librement des places retenues par l'entreprise cliente tant que l'intégralité du prix du stage n'est pas totalement acquittée.

Au cas où les frais de formation, éventuellement majorés de pénalités de retard, ne seraient pas réglées par l'organisme payeur désigné par le client, **ACCESSAVOIR** serait fondé à les réclamer au client solidairement débiteur à son égard.

Dans la mesure où **ACCESSAVOIR** édite une convention de formation pour l'action commandée, il appartient au client de vérifier l'imputabilité de celle-ci. Toute commande fera l'objet d'un enregistrement informatique accessible par l'entreprise concernée sur simple demande.

Les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre inscription chez **ACCESSAVOIR**. Conformément à la loi « informatique et liberté » du 06/01/78, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au service marketing d'**ACCESSAVOIR**.

Par ailleurs, nos adresses peuvent être échangées avec d'autres sociétés. Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher cette case

Participation stage inter-entreprises

Dans le cas où le nombre de participants à un stage serait jugé pédagogiquement insuffisant, **ACCESSAVOIR** se réserve le droit d'ajourner ce stage au plus tard 5 jours avant la date prévue. Les frais d'inscription préalablement réglés seront alors entièrement remboursés.

Toute annulation peut être faite par le client, sans frais si cette annulation parvient à **ACCESSAVOIR** par écrit, au moins 10 jours ouvrés avant le début du stage. Sauf cas de force majeure, pour toute annulation faite par le client moins de 10 jours ouvrés avant le début du stage, **ACCESSAVOIR** facturera un dédit pour frais de préparation de la formation et de gestion de dossier de 30% des frais de stage, montant non imputable par l'entreprise à la contribution financière obligatoire de formation. Toute annulation devra être confirmée par lettre ou télécopie. En cas d'absence ou abandon en cours de stage, ce dernier est payable en totalité.

Le lieu de formation précisé dans nos brochures publicitaires n'est pas contractuel. En fonction de la gestion des salles, **ACCESSAVOIR** pourra convoquer les participants à une autre adresse dans le même secteur géographique. Toute contestation qui n'aurait pas été réglée à l'amiable sera portée devant les tribunaux compétents.

Si **ACCESSAVOIR** se voit contrainte d'annuler une intervention pour des raisons de force majeure, **ACCESSAVOIR** s'engage à organiser une nouvelle action dans les meilleurs délais.

Notes :

Accessavoir - Groupe OPTIMETRIE
2 bis boulevard de la paix
13640 la Roque d'Anthéron

www.accessavoir.fr

© optimétrie et ses filiales